

206C0753
FR0000124414-FS370

24 avril 2006

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE GASCOGNE

(Eurolist)

Par courrier du 21 avril 2006, reçu le jour même, la société civile Meysset Développement (2 rue de Meysset, 24200 Sarlat la Caneda) a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 avril 2006, le seuil de 5% du capital de la société GROUPE GASCOGNE et détenir 102 500 actions GROUPE GASCOGNE représentant autant de droits de vote, soit 5,26% du capital et 4,51% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une distribution d'actions reçues dans le cadre d'une opération de croissance externe de la société GROUPE GASCOGNE.

¹ Sur la base d'un capital composé de 1 950 378 actions représentant 2 270 760 droits de vote.